



COUR DES
COMPTES
EUROPÉENNE

2025

RAPPORT SUR LA GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE RELATIF À L'EXERCICE 2025

Table des matières

	Points
Introduction	01 - 03
Recettes	04 - 08
Droits constatés de l'exercice 2025 et droits reportés de l'exercice 2024	04 - 08
Recettes affectées	09
Dépenses de l'exercice	10 - 39
Crédits définitifs disponibles, engagements et paiements par titre	10 - 11
Virements budgétaires	12 - 22
Titre 1 – Personnes liées à l'institution	23 - 30
Titre 2 – Immeubles, mobilier, équipement et dépenses diverses de fonctionnement	31 - 39
Crédits reportés de l'exercice 2024	40 - 43

Annexes

- Annexe I Prévisions de recettes, droits constatés et droits reportés
- Annexe II Recettes affectées de l'exercice et recettes affectées reportées des exercices antérieurs
- Annexe III Évolution des crédits de l'exercice
- Annexe IV Utilisation des crédits de l'exercice
- Annexe V Utilisation des crédits reportés de l'exercice 2024

Introduction

Notre mission

Notre mission consiste à réaliser des audits indépendants, porteurs et de qualité élevée afin d'améliorer la gouvernance, l'obligation de rendre compte, la transparence et la gestion financière en ce qui concerne l'action de l'UE, contribuant ainsi à renforcer la confiance des citoyens et à relever efficacement les défis actuels et futurs auxquels l'UE est confrontée.

01 Le rapport de la Cour sur la gestion budgétaire et financière relatif à l'exercice 2025 donne une vue d'ensemble de l'exécution du budget et expose les événements qui ont fortement influé sur les activités menées pendant l'exercice.

02 L'exécution du budget de l'exercice 2025 présente les caractéristiques ci-après.

- Le taux d'exécution des engagements et des paiements reste élevé et atteint un niveau très similaire à celui de l'exercice précédent. Le taux d'utilisation des crédits s'établit à 98,36 % (97,33 % en 2024) et les paiements représentent 94,92 % du total des engagements (94,81 % en 2024). Les crédits reportés à 2026 représentent 5,08 % du total des engagements (5,51 % en 2024).
- Au cours de l'exercice, 31 virements ont été effectués pour un montant total de 5 234 713 euros, afin de renforcer les lignes budgétaires relatives à l'allocation de logement nouvellement introduite, au nettoyage et à l'entretien, à l'informatique, à l'aménagement des locaux, à la sécurité et à la surveillance des immeubles, aux études et à l'assistance technique liées aux projets immobiliers, et aux dépenses de documentation, de bibliothèque et d'archivage. Ces virements ont été possibles grâce à la disponibilité de crédits au titre 1, concernant principalement les rémunérations et indemnités des fonctionnaires, des agents temporaires et des agents externes, et au titre 2, à des postes tels que Consommations énergétiques, Consultations, études et enquêtes de caractère limité, Publications et Frais d'interprétation.
- L'adaptation des rémunérations en décembre 2025 ayant été plus faible que prévu, une part des fonds disponibles au chapitre 12 a été transférée pour répondre à des besoins supplémentaires imprévus au titre 2, tandis que 500 000 euros ont été restitués au budget de l'Union européenne.

03 Des informations détaillées et précises pour chaque ligne budgétaire figurent en annexe ([annexes I à V](#)).

Recettes

Droits constatés de l'exercice 2025 et droits reportés de l'exercice 2024

04 Les droits constatés de l'exercice 2025 se sont élevés au total à 32 775 820 euros ([tableau 1](#)). En outre, les crédits reportés de l'exercice précédent se sont montés à 230 840 euros ([tableau 2](#)). Les droits constatés (droits de 2025 et reports de 2024) ont ainsi atteint 33 006 660 euros. Les données détaillées figurent dans les tableaux de l'[annexe I](#).

Tableau 1 – Droits constatés de l'exercice 2025

(euros)

Titre	Prévisions de recettes en 2025	Droits constatés de l'exercice 2025	Montant total perçu en 2025	Pourcentage total
3 – Recettes administratives	33 747 000	32 647 803	32 555 683	99,72%
4 – Produit financier, intérêts de retard et amendes	0	128 017	128 017	100,00 %
Total	33 747 000	32 775 820	32 683 700	99,72 %

Tableau 2 – Droits reportés de l'exercice 2024

(euros)

Titre	Droits reportés	Ajustements	Total	Montant total perçu	Pourcentage total
3 – Recettes administratives	230 840	0	230 840	230 840	100,00 %
4 – Produit financier, intérêts de retard et amendes	0	0	0	0	0,00 %
Total	230 840	0	230 840	230 840	100,00 %

05 Les droits constatés de l'exercice 2025 (32 775 820 euros) correspondent à 97,12 % des prévisions de recettes totales (33 747 000 euros).

06 Les recettes perçues au 31 décembre 2025 (32 914 540 euros) correspondent à des droits constatés en 2025 ([tableau 1](#)) pour un montant de 32 683 700 euros et à des droits reportés de l'exercice 2024 ([tableau 2](#)) pour un montant de 230 840 euros.

07 Le montant de 32 914 540 euros relatif aux recettes perçues se décompose comme suit:

- 32 429 052 euros (soit 99,22 %) correspondent aux retenues opérées sur les rémunérations des membres et du personnel (impôts, pensions et assurance maladie). À titre de comparaison, ces retenues s'élevaient à 29 821 520 euros en 2024;
- 126 632 euros proviennent des autres recettes administratives de l'exercice, qui ont trait, pour l'essentiel, au matériel de transport, à l'aménagement des locaux, à la formation, et au nettoyage et à l'entretien. En 2024, les autres recettes administratives se sont montées à 121 660 euros;
- 128 017 euros proviennent des intérêts bancaires perçus sur les comptes de la Cour en 2025.

08 Le montant restant à recouvrer à la fin de l'exercice s'élève à 92 120 euros.

Recettes affectées

09 Les recettes affectées concernent principalement le nettoyage et l'entretien, l'aménagement des locaux, la formation, le Centre polyvalent de l'enfance, le matériel de transport et, dans une moindre mesure, les missions et les relations sociales entre les membres du personnel et les autres interventions sociales. L'[annexe II](#) présente de manière détaillée l'utilisation des recettes affectées.

Dépenses de l'exercice

Crédits définitifs disponibles, engagements et paiements par titre

10 Les [tableaux 3](#) et [4](#) ci-après présentent de manière synthétique le total des crédits disponibles en 2025, les crédits engagés, les paiements effectués au cours de l'exercice et le solde à reporter à l'exercice 2026.

11 Les [tableaux 6](#) à [9](#) présentent une analyse plus approfondie par chapitre et sont accompagnés de notes explicatives concernant certains chapitres et/ou postes particuliers.

Tableau 3 – Crédits définitifs disponibles et engagements par titre*(euros)*

Titre	Crédits définitifs	Crédits engagés	Pourcentage
Titre 1 – Personnes liées à l’institution – Total	174 118 041	171 258 966	98,36 %
Titre 2 – Immeubles, mobilier, équipement et dépenses diverses de fonctionnement – Total	19 897 806	19 577 487	98,39 %
Titres 1 et 2 – Total	194 015 847	190 836 453	98,36%

Tableau 4 – Engagements et paiements par titre*(euros)*

	Engagements	Paielements	Pourcentage	Reports automatiques	Pourcentage
Titre 1 – Personnes liées à l’institution – Total	171 258 966	170 279 573	99,43 %	979 393	0,57 %
Titre 2 – Immeubles, mobilier, équipement et dépenses diverses de fonctionnement – Total	19 577 487	10 863 880	55,49 %	8 713 607	44,51 %
Titres 1 et 2 – Total	190 836 453	181 143 453	94,92 %	9 693 000	5,08 %

Virements budgétaires

12 Au cours de l’exercice 2025, la Cour a effectué 31 virements budgétaires pour un montant total de 5 234 713 euros. Ils sont présentés en détail dans le [tableau 5](#). Ces virements ont été réalisés pour assurer la continuité des opérations dans divers services de la Cour et pour répondre aux besoins y afférents.

Tableau 5 – Virements budgétaires en 2025*(euros)*

Type de virement	Nombre de virements en 2025	Montant total des virements
De titre à titre	6	2 925 000
De chapitre à chapitre	10	770 500
D'article à article	1	50 000
De poste à poste	7	1 094 313
De sous-poste à sous-poste	7	394 900
Total	31	5 234 713

13 Les principales lignes budgétaires concernées sont celles énoncées ci-après.

o Réductions:

- Indemnités transitoires (article 102): – 9,38 %
- Rémunérations et indemnités (poste 1200): – 0,93 %
- Stages et échanges de personnel (poste 1404) – 8,02 %
- Autres prestations externes (poste 1405): – 24,56 %
- Consommations énergétiques (poste 2024): – 17,20 %
- Frais d'interprétation (article 257): – 41,00 %
- Consultations, études et enquêtes de caractère limité (article 270): – 51,17 %
- Production et diffusion (article 274): – 40,00 %

o Augmentations:

- Prestations externes dans le domaine linguistique (poste 1406): + 27,06 %
- Aménagement des locaux (poste 2007): + 86,79 %
- Études et assistance technique liées aux projets immobiliers (poste 2008): + 187,73 %
- Nettoyage et entretien (poste 2022): + 42,40 %
- Sécurité et surveillance des immeubles (poste 2026): + 30,84 %
- Informatique (postes 2100 et 2102): + 15,44 %
- Dépenses de documentation, de bibliothèque et d'archivage (article 272): + 24,16 %

14 Le renforcement des lignes budgétaires susmentionnées a été possible parce que, des emplois étant vacants et les END étant moins nombreux que prévu, des crédits étaient disponibles au titre 1 (chapitre 12 – Fonctionnaires et agents temporaires et chapitre 14 – Autres personnels et prestations externes).

En outre, des crédits étaient également disponibles au titre 2, principalement aux postes suivants:

- Consommations énergétiques, le prix réel de l'électricité pour l'exercice 2025 étant inférieur aux prévisions;
- Frais d'interprétation, les besoins d'interprétation pendant les audits s'étant avérés moins importants et ayant été davantage satisfaits au moyen de ressources internes;
- Consultations, études et enquêtes de caractère limité, en raison d'un recours moins important que prévu à des experts;
- Publications, à la suite d'économies générées grâce à une réorganisation des tâches dans le processus de production des publications et à des négociations stratégiques. Ces efforts se sont traduits par un prix plus bas que prévu pour le renouvellement des services liés aux médias et par un coût nettement réduit à la suite d'un nouvel appel ouvert pour des services de veille médiatique.

15 La ligne budgétaire 1406 (Prestations externes dans le domaine linguistique) a dû être renforcée pour faire face à la hausse des coûts liés aux projets interinstitutionnels et à l'augmentation des besoins en externalisation qui a résulté de la répartition inégale des rapports spéciaux sur l'année.

16 En ce qui concerne la ligne budgétaire 2007 (Aménagement des locaux), les crédits supplémentaires ont principalement été alloués à l'installation de stores thermiques intérieurs au bâtiment K2. Le but était d'élever le niveau de confort du bâtiment K2 pour le rapprocher de celui du K3, tout en réduisant la consommation d'énergie. Ces stores thermiques avancés permettront une gestion efficace des températures intérieures, réduisant les excès de chaleur en été et les pertes de chaleur en hiver.

17 La ligne budgétaire 2008 (Études et assistance technique liées aux projets immobiliers) doit être renforcée pour faire face à l'adaptation des prix du contrat d'assistance pour la rénovation des sols au niveau -1 et du toit au bâtiment K2, ainsi qu'aux coûts de réalisation de trois études:

- des services de conseil pour le maintien à jour du système de gestion de l'information immobilière (BIM). La mise à jour du modèle BIM de la Cour est essentielle pour la révision des plans à la suite de modifications ou de travaux, ainsi que pour l'élaboration et la mise en œuvre des plans de protection contre les incendies et d'aménagements de l'espace;
- une analyse des risques et de conformité pour les bâtiments K2 et K3. Elle permettra de dresser un bilan de la conformité pour tous les bâtiments de la Cour;
- une étude en vue de moderniser le studio de la Cour. Réalisée par une société de conseil, elle porte sur la conception architecturale et spatiale, l'acoustique, l'éclairage et l'intégration audiovisuelle.

18 La ligne budgétaire 2022 (Nettoyage et entretien) a été renforcée principalement pour financer les projets suivants:

- le remplacement d'une unité de refroidissement au bâtiment K3;
- l'augmentation de prix liée au nouveau contrat relatif au chauffage, à la ventilation et à la climatisation;
- l'installation de portes coupe-feu dans les trois bâtiments de la Cour;
- les réparations rendues nécessaires par des infiltrations d'eau dans les parkings;
- les travaux dans la salle de réunion de la Cour au K1, y compris le remplacement des lampes par un éclairage LED et la rénovation du plafond;
- le nettoyage de l'ancien système de refroidissement qui servait à produire de l'eau glacée au K1, afin d'éviter tout incident de pollution.

19 Le renforcement du poste 2026 (Sécurité et surveillance des immeubles) concerne essentiellement le remplacement du système de surveillance et d'enregistrement vidéo (VMS). Une évaluation de la qualité et de la performance du système actuel a conduit à la conclusion qu'il devait être remplacé. Il s'agit notamment d'installer un nouveau système d'enregistrement vidéo et deux nouveaux serveurs.

20 Pour ce qui est de l’informatique (lignes budgétaires 2100 et 2102), les crédits ont surtout été alloués au financement des projets suivants:

- o le remplacement des six dispositifs INFOBLOX existants, qui permettent une connectivité fiable des appareils au sein de la Cour, la modernisation des principales connexions réseau (liaisons montantes) afin d’améliorer le transfert de données dans les trois bâtiments de la Cour, le nouvel accord de licence interinstitutionnel avec Microsoft, dont les coûts plus élevés ont nécessité un renforcement budgétaire, l’achat de plusieurs éléments matériels et logiciels afin de renforcer les capacités de l’équipe de développement informatique, l’acquisition de licences Copilot supplémentaires, le renforcement de l’atelier informatique de la Cour par des serveurs de plus grande capacité, et l’achat de mises à jour de sécurité pour Windows 10;
- o le renforcement des services de conseil spécialisés, en particulier dans le domaine de la cybersécurité, ainsi que la réalisation d’essais sur GPT@EC et la mise à jour des systèmes (NAP, SYSPER), facturées par la Commission européenne.

21 Enfin, la ligne budgétaire 2720 (Dépenses de documentation, de bibliothèque et d’archivage) a été renforcée pour couvrir les coûts liés à la base de données Orbis, utilisée par les auditeurs de la Cour.

22 Les virements au niveau des postes budgétaires sont présentés en détail à l’[annexe III](#).

Titre 1 – Personnes liées à l’institution

23 Ci-après, les [tableaux 6](#) et [7](#) présentent de manière synthétique les crédits définitifs, les engagements et les paiements de l’exercice 2025 relevant du titre 1.

Tableau 6 – Crédits définitifs disponibles et engagements relevant du titre 1

(euros)

Chapitres	Crédits définitifs	Crédits engagés	Pourcentage
10 – Membres de l’institution	12 184 000	11 986 787	98,38 %
12 – Fonctionnaires et agents temporaires	146 175 241	144 418 868	98,80 %
14 – Autres personnels et prestations externes	10 190 000	9 594 807	94,16 %
16 – Autres dépenses concernant les personnes liées à l’institution	5 568 800	5 258 504	94,43 %
Titre 1 – Total	174 118 041	171 258 966	98,36 %

24 Le taux d’utilisation des crédits inscrits au titre 1 a atteint 98,36 % en 2025, contre 97,71 % en 2024.

25 Celui des crédits inscrits au chapitre 12 (Fonctionnaires et agents temporaires) a aussi augmenté en 2025, atteignant 98,80 %, contre 98,29 % l’année précédente.

26 Le taux d’utilisation des crédits inscrits au chapitre 14 (Autres personnels et prestations externes) a en revanche baissé, s’établissant à 94,16 %, contre 95,40 % en 2024.

27 Le taux d’utilisation des crédits inscrits au chapitre 16 s’est établi à 94,43 %, contre 92,66 % en 2024. Pour les crédits de mission du personnel, qui représentent 47,44 % des crédits définitifs inscrits au chapitre 16, le taux d’utilisation a atteint 91,93 % des crédits définitifs.

Tableau 7 – Engagements et paiements relevant du titre 1

(euros)

Chapitres	Engagements	Paiements	Pourcentage	Reports	Pourcentage
10 – Membres de l'institution	11 986 787	11 801 909	98,46 %	184 878	1,54 %
12 – Fonctionnaires et agents temporaires	144 418 868	144 418 868	100,00 %	0	0,00 %
14 – Autres personnels et prestations externes	9 594 807	9 435 316	98,34 %	159 491	1,66 %
16 – Autres dépenses concernant les personnes liées à l'institution	5 258 504	4 623 480	87,92 %	635 024	12,08 %
Titre 1 – Total	171 258 966	170 279 573	99,43 %	979 393	0,57 %

28 En 2025, les paiements relevant du titre 1 se sont montés à 170 279 573 euros, ce qui correspond à 97,80 % des crédits définitifs et à 99,43 % du total des engagements (contre, respectivement, 97,12 % et 99,39 % en 2024).

29 Les engagements reportés automatiquement à 2026 en application de l'article 12 du règlement financier ont représenté 979 393 euros, soit 0,56 % des crédits définitifs et 0,57 % du total des engagements. En 2024, ces taux s'élevaient respectivement à 0,60 % et à 0,61 %.

30 Un montant de 159 491 euros inscrit au chapitre 14 est reporté à 2026, principalement pour des frais de traduction. La majeure partie des crédits reportés au chapitre 16 est liée aux missions (264 939 euros), à la formation (168 427 euros) et au Centre polyvalent de l'enfance (130 088 euros). Ces montants se rapportent à des obligations juridiques pour lesquelles les factures ou les demandes de remboursement de frais n'avaient pas été reçues, ou pas été traitées dans leur intégralité, à la fin de l'exercice.

Titre 2 – Immeubles, mobilier, équipement et dépenses diverses de fonctionnement

31 Les [tableaux 8](#) et [9](#) ci-après présentent de manière synthétique les crédits définitifs, les engagements et les paiements de l'exercice 2025 relevant du titre 2.

Tableau 8 – Crédits définitifs disponibles et engagements relevant du titre 2

(euros)

Chapitres	Crédits définitifs	Crédits engagés	Pourcentage
20 – Immeubles et frais accessoires	6 257 980	6 231 533	99,58 %
21 – Informatique, équipement et mobilier: achat, location et maintenance	11 303 566	11 284 666	99,83 %
23 – Dépenses de fonctionnement administratif courant	586 800	531 191	90,52 %
25 – Réunions et conférences	381 500	213 913	56,07 %
27 – Information: acquisition, archivage, production et diffusion	1 367 960	1 316 184	96,22 %
Titre 2 – Total	19 897 806	19 577 487	98,39 %

32 En 2025, le taux d'utilisation des crédits inscrits au titre 2 a atteint 98,39 %, contre 94,04 % en 2024.

33 Même si la plupart des chapitres affichent un taux d'exécution relativement élevé, celui, plus faible, du chapitre 25 (Réunions et conférences) peut s'expliquer par un recours accru aux ressources internes pour assurer l'interprétation pendant les activités d'audit.

Tableau 9 – Engagements et paiements relevant du titre 2

(euros)

Chapitres	Engagements	Paiements	Pourcentage	Reports automatiques	Pourcentage
20 – Immeubles et frais accessoires	6 231 533	2 958 861	47,48 %	3 272 672	52,52 %
21 – Informatique, équipement et mobilier: achat, location et maintenance	11 284 666	6 720 455	59,55 %	4 564 211	40,45 %
23 – Dépenses de fonctionnement administratif courant	531 191	341 901	64,36 %	189 290	35,64 %
25 – Réunions et conférences	213 913	159 419	74,53 %	54 494	25,47 %
27 – Information: acquisition, archivage, production et diffusion	1 316 184	683 244	51,91 %	632 940	48,09 %
Titre 2 – Total	19 577 487	10 863 880	55,49 %	8 713 607	44,51 %

34 En 2025, les paiements relevant du titre 2 se sont montés au total à 10 863 880 euros, soit 54,60 % des crédits définitifs et 55,49 % des engagements (contre, respectivement, 50,91 % et 54,14 % en 2024).

35 Les crédits reportés automatiquement à 2026 en application de l'article 12 du règlement financier représentent 8 713 607 euros, soit 43,79 % des crédits définitifs et 44,51 % des engagements (contre, respectivement, 43,12 % et 45,86 % en 2024).

36 Au chapitre 20 (Immeubles et frais accessoires), les crédits reportés automatiquement concernent principalement le nettoyage et l'entretien (1 516 191 euros), la consommation d'énergie (573 092 euros), l'aménagement des locaux (522 880 euros), la sécurité et la surveillance des immeubles (412 854 euros), ainsi que les études et l'assistance technique liées aux projets immobiliers (212 663 euros).

37 La ligne budgétaire qui a le plus contribué au report de 4 564 211 euros au chapitre 21 (Informatique, équipement et mobilier: achat, location et maintenance) est le poste 2102 (Prestations externes pour l'exploitation, la réalisation et la maintenance des logiciels et des systèmes), à hauteur de 3 075 775 euros. Les reports relatifs à ce poste concernent essentiellement des projets informatiques en cours et des services connexes visant à mettre en œuvre des mesures de cybersécurité et à couvrir de nouveaux projets, y compris ceux pour lesquels des virements budgétaires ont eu lieu en fin d'exercice, ainsi que des engagements existants pour lesquels les factures n'avaient pas encore été reçues ou traitées à la clôture de l'exercice. En outre, un montant de 1 192 291 euros est reporté au poste budgétaire 2100 (Achat, entretien et maintenance des équipements et des logiciels), essentiellement pour l'acquisition d'équipements, de licences informatiques, et d'abonnements relatifs aux logiciels. Par

ailleurs, un montant de 159 576 euros est reporté au poste 2140 (Matériel et installations techniques), principalement pour terminer la modernisation de la salle de conférence.

38 Au chapitre 27 (Information: acquisition, archivage, production et diffusion), les crédits reportés ont trait aux postes budgétaires 2720 (Dépenses de documentation, de bibliothèque et d’archivage), avec un montant de 379 338 euros destiné pour l’essentiel au contrat d’acquisition de données, et 2700 (Consultations, études et enquêtes de caractère limité), auquel 190 774 euros ont été reportés pour des services d’experts.

39 L’utilisation des crédits de l’exercice est présentée plus en détail à l’[annexe IV](#).

Crédits reportés de l’exercice 2024

40 Les reports de crédits de l’exercice 2024 sont présentés dans les [tableaux 10](#) à [12](#) ci-après et à l’[annexe V](#).

Tableau 10 – Reports de crédits de l’exercice 2024 à l’exercice 2025

(euros)			
Chapitres	Reports de l’exercice 2024 à l’exercice 2025	Paielements sur les crédits reportés	Crédits annulés
10 – Membres de l’institution	110 210	33 707	76 503
12 – Fonctionnaires et agents temporaires	0	0	0
14 – Autres personnels et prestations externes	189 369	89 946	99 423
16 – Autres dépenses concernant les personnes liées à l’institution	691 986	623 552	68 434
Titre 1 – Total	991 565	747 205	244 360
20 – Immeubles et frais accessoires	2 753 699	2 620 203	133 496
21 – Informatique, équipement et mobilier: achat, location et maintenance	4 913 610	4 813 768	99 842
23 – Dépenses de fonctionnement administratif courant	154 109	130 661	23 448
25 – Réunions et conférences	39 250	29 358	9 892
27 – Information: acquisition, archivage, production et diffusion	534 430	499 890	34 540
Titre 2 – Total	8 395 098	8 093 880	301 218
Titres 1 et 2 – Total	9 386 663	8 841 085	545 578

41 Les reports de crédits automatiques (article 12 du règlement financier) de l’exercice 2024 à l’exercice 2025 s’élevaient au total à 9 386 663 euros et ont donné lieu à des paiements à concurrence de 8 841 085 euros. Le taux d’utilisation s’établit ainsi à 94,19 % (contre 95,46 % en 2024).

Tableau 11 – Reports de crédits, par décision, de l'exercice 2024 à l'exercice 2025

(euros)

Chapitres	Reports par décision de l'exercice 2024 à l'exercice 2025	Engagements sur les crédits reportés par décision en 2025	Paielements sur les crédits reportés par décision en 2025	Reports pour paiement en 2026	Crédits annulés
20 – Immeubles et frais accessoires	602 000	602 000	0	602 000	0
Total	602 000	602 000	0	602 000	0

42 Les 602 000 euros de crédits reportés par décision à la fin de 2024 ont été engagés dans leur intégralité au début de 2025.

Tableau 12 – Reports de crédits, par décision, de l'exercice 2023 à l'exercice 2024

(euros)

Chapitres	Reports par décision de l'exercice 2023 à l'exercice 2024	Reports pour paiement en 2025	Paielements en 2025	Crédits annulés
20 – Immeubles et frais accessoires	203 000	203 000	203 000	0
Total	203 000	203 000	203 000	0

43 Les 203 000 euros de crédits reportés par décision à la fin de 2023, puis engagés en 2024 et reportés pour paiement à 2025, ont été versés dans leur intégralité en 2025.

ANNEXE I

**PRÉVISIONS DE RECETTES, DROITS
CONSTATÉS ET DROITS REPORTÉS**

Recettes – 2025

(euros)

		RECETTES – 2025			
Ligne budgétaire		Budget initial	Droits constatés de l'exercice	Droits perçus de l'exercice	Reste à percevoir
3000	Impôt sur la rémunération	16 510 000.00	14 936 366.63	14 936 366.63	0.00
3001	Prélèvements spéciaux sur les rémunérations	2 800 000.00	2 838 528.86	2 838 528.86	0.00
300	Impôts et prélèvements	19 310 000.00	17 774 895.49	17 774 895.49	0.00
3010	Contribution du personnel au financement du régime de pensions	14 437 000.00	14 654 156.15	14 654 156.15	0.00
3011	Transferts ou rachats de droits à pension par le personnel	p.m.	0.00	0.00	0.00
3012	Contribution du personnel en congé au régime de pensions	p.m.	0.00	0.00	0.00
301	Contribution au régime de pensions	14 437 000.00	14 654 156.15	14 654 156.15	0.00
CHAPITRE 30	RECETTES PROVENANT DU PERSONNEL	33 747 000.00	32 429 051.64	32 429 051.64	0.00
310	Vente de biens immeubles – Recettes affectées	p.m.	0.00	0.00	0.00
311	Vente d'autres biens	p.m.	0.00	0.00	0.00
312	Locations et sous-locations de biens immeubles – Recettes affectées	p.m.	0.00	0.00	0.00
CHAPITRE 31	RECETTES LIÉES À LA PROPRIÉTÉ	p.m.	0.00	0.00	0.00
320	Recettes provenant du produit de fournitures et de prestations de services et de travaux – Recettes affectées	p.m.	0.00	0.00	0.00
321	Remboursement des indemnités de mission par d'autres institutions ou organismes – Recettes affectées	p.m.	0.00	0.00	0.00
322	Recettes provenant de tiers pour la fourniture de biens ou de services, ou l'exécution de travaux – Recettes affectées	p.m.	0.00	0.00	0.00
CHAPITRE 32	RECETTES PROVENANT DU PRODUIT DE FOURNITURES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES ET DE TRAVAUX – RECETTES AFFECTÉES	p.m.	0.00	0.00	0.00
330	Restitution des sommes qui ont été indûment payées – Recettes affectées	p.m.	205 170.06	113 050.48	92 119.58
331	Recettes correspondant à une destination déterminée (revenus de fondations, subventions, dons et legs) – Recettes affectées	p.m.	1 000.00	1 000.00	0.00
333	Indemnités d'assurances perçues – Recettes affectées	p.m.	0.00	0.00	0.00
338	Autres recettes provenant de la gestion administrative – Recettes affectées	p.m.	10 944.64	10 944.64	0.00
339	Autres recettes provenant de la gestion administrative	p.m.	1 636.72	1 636.72	0.00
CHAPITRE 33	AUTRES RECETTES ADMINISTRATIVES	p.m.	218 751.42	126 631.84	92 119.58
TITRE 3	RECETTES ADMINISTRATIVES	33 747 000.00	32 647 803.06	32 555 683.48	92 119.58
400	Revenus des fonds placés ou prêtés et des comptes bancaires	p.m.	128 016.77	128 016.77	0.00
401	Intérêts produits par des préfinancements	p.m.	0.00	0.00	0.00
CHAPITRE 40	REVENUS DES FONDS PLACÉS ET DES COMPTES	p.m.	128 016.77	128 016.77	0.00
TITRE 4	PRODUIT FINANCIER, INTÉRÊTS DE RETARD ET AMENDES	p.m.	128 016.77	128 016.77	0.00
TOTAL		33 747 000.00	32 775 819.83	32 683 700.25	92 119.58

Droits reportés

(euros)

		DROITS REPORTÉS				
Ligne budgétaire		Droits reportés de n - 1	Variations des droits reportés de n - 1	Total des droits reportés de n - 1	Recouvrements effectués sur les droits reportés de n - 1	Reste à percevoir
300	Impôts et prélèvements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
301	Contribution au régime de pensions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CHAPITRE 30	RECETTES PROVENANT DU PERSONNEL	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
310	Vente de biens immeubles – Recettes affectées	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
311	Vente d'autres biens	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
312	Locations et sous-locations de biens immeubles – Recettes affectées	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CHAPITRE 31	RECETTES LIÉES À LA PROPRIÉTÉ	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
320	Recettes provenant du produit de fournitures et de prestations de services et de travaux – Recettes affectées	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
321	Remboursement des indemnités de mission par d'autres institutions ou organismes – Recettes affectées	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
322	Recettes provenant de tiers pour la fourniture de biens ou de services, ou l'exécution de travaux – Recettes affectées	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CHAPITRE 32	RECETTES PROVENANT DU PRODUIT DE FOURNITURES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES ET DE TRAVAUX – RECETTES AFFECTÉES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
330	Restitution des sommes qui ont été indûment payées – Recettes affectées	230 840.44	0.00	230 840.44	230 840.44	0.00
331	Recettes correspondant à une destination déterminée (revenus de fondations, subventions, dons et legs) – Recettes affectées	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
333	Indemnités d'assurances perçues – Recettes affectées	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
338	Autres recettes provenant de la gestion administrative – Recettes affectées	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
339	Autres recettes provenant de la gestion administrative	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CHAPITRE 33	AUTRES RECETTES ADMINISTRATIVES	230 840.44	0.00	230 840.44	230 840.44	0.00
TITRE 3	RECETTES ADMINISTRATIVES	230 840.44	0.00	230 840.44	230 840.44	0.00
400	Revenus des fonds placés ou prêtés et des comptes bancaires	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
401	Intérêts produits par des préfinancements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CHAPITRE 40	REVENUS DES FONDS PLACÉS ET DES COMPTES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TITRE 4	PRODUIT FINANCIER, INTÉRÊTS DE RETARD ET AMENDES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL		230 840.44	0.00	230 840.44	230 840.44	0.00

ANNEXE II – A

RECETTES AFFECTÉES DE L'EXERCICE

Recettes affectées – 2025

(euros)

		UTILISATION DES RECETTES AFFECTÉES DE L'EXERCICE – Index 11			
Ligne budgétaire		Recettes affectées	Engagements	Paielements	Reports pour paiement Reports pour engagement
CHAPITRE 10 MEMBRES DE L'INSTITUTION		0.00	0.00	0.00	0.00
CHAPITRE 12 FONCTIONNAIRES ET AGENTS TEMPORAIRES		0.00	0.00	0.00	0.00
1406 Prestations externes dans le domaine linguistique		1 910.19	0.00	0.00	1 910.19
CHAPITRE 14 AUTRES PERSONNELS ET PRESTATIONS EXTERNES		1 910.19	0.00	0.00	1 910.19
1610 Frais divers de recrutement		0.00	0.00	0.00	0.00
1612 Perfectionnement professionnel		31 368.00	0.00	0.00	31 368.00
1620 Missions		14 603.49	0.00	0.00	14 603.49
1632 Relations sociales entre les membres du personnel et autres interventions sociales		12 609.48	0.00	0.00	12 609.48
1652 Restaurants et cantines		3 000.00	3 000.00	2 771.49	228.51
1654 Centre polyvalent de l'enfance		18 121.00	0.00	0.00	18 121.00
CHAPITRE 16 AUTRES DÉPENSES CONCERNANT LES PERSONNES LIÉES À L'INSTITUTION		79 701.97	3 000.00	2 771.49	228.51
TITRE 1 PERSONNES LIÉES À L'INSTITUTION		81 612.16	3 000.00	2 771.49	228.51
2007 Aménagement des locaux		66 000.00	20 167.16	0.00	20 167.16
2022 Nettoyage et entretien		170 214.01	170 214.00	118 221.68	51 992.32
2024 Consommations énergétiques		7 944.64	142.94	0.00	142.94
CHAPITRE 20 IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES		244 158.65	190 524.10	118 221.68	72 302.42
2100 Achat, entretien et maintenance des équipements et des logiciels		188.09	0.00	0.00	188.09
2102 Prestations externes pour l'exploitation, la réalisation et la maintenance des logiciels et des systèmes		6 457.00	0.00	0.00	6 457.00
210 Télécommunications		4 374.69	4 374.69	2 369.12	2 005.57
2140 Matériel et installations techniques		0.00	0.00	0.00	0.00
2160 Matériel de transport		18 904.05	370.20	370.20	0.00
CHAPITRE 21 INFORMATIQUE, ÉQUIPEMENT ET MOBILIER: ACHAT, LOCATION ET MAINTENANCE		29 923.83	4 744.89	2 739.32	2 005.57
CHAPITRE 23 DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT		0.00	0.00	0.00	0.00
2520 Frais de représentation		140.92	140.92	140.92	0.00
CHAPITRE 25 RÉUNIONS ET CONFÉRENCES		140.92	140.92	140.92	0.00
2741 Publications de caractère général		0.00	0.00	0.00	0.00
CHAPITRE 27 INFORMATION: ACQUISITION, ARCHIVAGE, PRODUCTION ET DIFFUSION		0.00	0.00	0.00	0.00
TITRE 2 IMMEUBLES, MOBILIER, ÉQUIPEMENT ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT		274 223.40	195 409.91	121 101.92	74 307.99
TOTAL		355 835.56	198 409.91	123 873.41	74 536.50

157 425.65

ANNEXE II – B

**RECETTES AFFECTÉES REPORTÉES DES
EXERCICES ANTÉRIEURS**

Recettes affectées reportées de l'exercice précédent (fonds 43)

(euros)

Ligne budgétaire		UTILISATION DES RECETTES AFFECTÉES REPORTÉES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (fonds 43)		
		Recettes affectées engagées en 2024	Paielements en 2025	Recettes affectées annulées
CHAPITRE 10	MEMBRES DE L'INSTITUTION	0.00	0.00	0.00
CHAPITRE 12	FONCTIONNAIRES ET AGENTS TEMPORAIRES	0.00	0.00	0.00
CHAPITRE 14	AUTRES PERSONNELS ET PRESTATIONS EXTERNES	0.00	0.00	0.00
1620	Missions	2 956.07	0.00	2 956.07
1632	Relations sociales entre les membres du personnel et autres interventions sociales	3 000.00	0.00	3 000.00
CHAPITRE 16	AUTRES DÉPENSES CONCERNANT LES PERSONNES LIÉES À L'INSTITUTION	5 956.07	0.00	5 956.07
TITRE 1	PERSONNES LIÉES À L'INSTITUTION	5 956.07	0.00	5 956.07
CHAPITRE 20	IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES	0.00	0.00	0.00
2100	Achat, entretien et maintenance des équipements et des logiciels	5 606.00	5 606.00	0.00
2160	Matériel de transport	542.79	542.79	0.00
CHAPITRE 21	INFORMATIQUE, ÉQUIPEMENT ET MOBILIER: ACHAT, LOCATION ET MAINTENANCE	6 148.79	6 148.79	0.00
CHAPITRE 23	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT	0.00	0.00	0.00
CHAPITRE 25	RÉUNIONS ET CONFÉRENCES	0.00	0.00	0.00
CHAPITRE 27	INFORMATION: ACQUISITION, ARCHIVAGE, PRODUCTION ET DIFFUSION	0.00	0.00	0.00
TITRE 2	IMMEUBLES, MOBILIER, ÉQUIPEMENT ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT	6 148.79	6 148.79	0.00
TOTAL		12 104.86	6 148.79	5 956.07

Recettes affectées reportées de l'exercice précédent (fonds 44)

(euros)

Ligne budgétaire		UTILISATION DES RECETTES AFFECTÉES REPORTÉES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT				
		Recettes affectées de 2024	Engagements en 2025	Paielements en 2025	Crédits reportés à 2026	Recettes affectées annulées
CHAPITRE 10	MEMBRES DE L'INSTITUTION	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CHAPITRE 12	FONCTIONNAIRES ET AGENTS TEMPORAIRES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1405	Autres prestations externes	8.24	0.00	0.00	0.00	8.24
CHAPITRE 14	AUTRES PERSONNELS ET PRESTATIONS EXTERNES	8.24	0.00	0.00	0.00	8.24
1610	Frais divers de recrutement	44.85	0.00	0.00	0.00	44.85
1612	Perfectionnement professionnel	3 323.08	3 323.08	3 323.08	0.00	0.00
1632	Relations sociales entre les membres du personnel et autres interventions sociales	13 352.12	1 434.75	1 434.75	0.00	11 917.37
1633	Diversité, inclusion, bien-être et attractivité du lieu de travail	1 139.30	0.00	0.00	0.00	1 139.30
CHAPITRE 16	LIÉES À L'INSTITUTION	17 859.35	4 757.83	4 757.83	0.00	13 101.52
TITRE 1	PERSONNES LIÉES À L'INSTITUTION	17 867.59	4 757.83	4 757.83	0.00	13 109.76
2022	Nettoyage et entretien	648.00	648.00	648.00	0.00	0.00
2024	Consommations énergétiques	9 917.29	9 917.29	9 917.29	0.00	0.00
CHAPITRE 20	IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES	10 565.29	10 565.29	10 565.29	0.00	0.00
2100	Achat, entretien et maintenance des équipements et des logiciels	2 415.89	2 415.89	2 415.89	0.00	0.00
2102	Prestations externes pour l'exploitation, la réalisation et la maintenance des logiciels et des systèmes	8 444.00	8 444.00	8 444.00	0.00	0.00
2160	Matériel de transport	47 424.43	292.69	292.69	0.00	47 131.74
CHAPITRE 21	INFORMATIQUE, ÉQUIPEMENT ET MOBILIER: ACHAT, LOCATION ET MAINTENANCE	58 284.32	11 152.58	11 152.58	0.00	47 131.74
CHAPITRE 23	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CHAPITRE 25	RÉUNIONS ET CONFÉRENCES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2741	Publications de caractère général	7 890.94	0.00	0.00	0.00	7 890.94
CHAPITRE 27	INFORMATION: ACQUISITION, ARCHIVAGE, PRODUCTION ET DIFFUSION	7 890.94	0.00	0.00	0.00	7 890.94
TITRE 2	IMMEUBLES, MOBILIER, ÉQUIPEMENT ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT	76 740.55	21 717.87	21 717.87	0.00	55 022.68
TOTAL		94 608.14	26 475.70	26 475.70	0.00	68 132.44

Recettes affectées reportées de l'exercice précédent (fonds 45)

(euros)

Ligne budgétaire		UTILISATION DES RECETTES AFFECTÉES REPORTÉES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (fonds 45)		
		Recettes affectées de 2023 engagées en 2024	Paiements en 2025	Recettes affectées annulées
CHAPITRE 10	MEMBRES DE L'INSTITUTION	0.00	0.00	0.00
CHAPITRE 12	FONCTIONNAIRES ET AGENTS TEMPORAIRES	0.00	0.00	0.00
CHAPITRE 14	AUTRES PERSONNELS ET PRESTATIONS EXTERNES	0.00	0.00	0.00
CHAPITRE 16	AUTRES DÉPENSES CONCERNANT LES PERSONNES LIÉES À L'INSTITUTION	0.00	0.00	0.00
TITRE 1	PERSONNES LIÉES À L'INSTITUTION	0.00	0.00	0.00
2022	Nettoyage et entretien	1 388.17	1 321.17	67.00
CHAPITRE 20	IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES	1 388.17	1 321.17	67.00
2100	Achat, entretien et maintenance des équipements et des logiciels	647.44	647.44	0.00
CHAPITRE 21	INFORMATIQUE, ÉQUIPEMENT ET MOBILIER: ACHAT, LOCATION ET MAINTENANCE	647.44	647.44	0.00
2380	Autres dépenses de fonctionnement administratif	33.30	0.00	33.30
CHAPITRE 23	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT	33.30	0.00	33.30
CHAPITRE 25	RÉUNIONS ET CONFÉRENCES	0.00	0.00	0.00
CHAPITRE 27	INFORMATION: ACQUISITION, ARCHIVAGE, PRODUCTION ET DIFFUSION	0.00	0.00	0.00
TITRE 2	IMMEUBLES, MOBILIER, ÉQUIPEMENT ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT	2 068.91	1 968.61	100.30
TOTAL		2 068.91	1 968.61	100.30

ANNEXE III

**ÉVOLUTION DES CRÉDITS DE
L'EXERCICE**

(euros)

Ligne budgétaire		Budget initial	Augmentations / réductions	Virements	Crédits de l'exercice	Reports de droit année <i>n</i> - 1	Reports par décision année <i>n</i> - 1
Poste 1000	Rémunérations et indemnités	11 141 000.00	0.00	0.00	11 141 000.00	0.00	0.00
Poste 1002	Droits liés à la prise de fonctions et à la cessation de fonctions	273 000.00	0.00	0.00	273 000.00	75 000.00	0.00
Article 100	Rémunération et autres droits	11 414 000.00	0.00	0.00	11 414 000.00	75 000.00	0.00
Poste 1020	Indemnités transitoires	480 000.00	0.00	-45 000.00	435 000.00	0.00	0.00
Article 102	Indemnités transitoires	480 000.00	0.00	-45 000.00	435 000.00	0.00	0.00
Poste 1040	Missions	260 000.00	0.00	0.00	260 000.00	22 000.00	0.00
Article 104	Missions	260 000.00	0.00	0.00	260 000.00	22 000.00	0.00
Poste 1060	Formation	75 000.00	0.00	0.00	75 000.00	13 209.71	0.00
Article 106	Formation	75 000.00	0.00	0.00	75 000.00	13 209.71	0.00
Poste 1090	Crédit provisionnel	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Article 109	Crédit provisionnel	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CHAPITRE 10	MEMBRES DE L'INSTITUTION	12 229 000.00	0.00	-45 000.00	12 184 000.00	110 209.71	0.00
Poste 1200	Rémunérations et indemnités	146 941 000.00	-500 000.00	-1 318 000.00	145 123 000.00	0.00	0.00
Poste 1202	Heures supplémentaires rémunérées	205 000.00	0.00	8 000.00	213 000.00	0.00	0.00
Poste 1204	Droits liés à la prise de fonctions, aux mutations et à la cessation de fonctions	859 241.00	0.00	-20 000.00	839 241.00	0.00	0.00
Article 120	Rémunérations et autres droits	148 005 241.00	-500 000.00	-1 330 000.00	146 175 241.00	0.00	0.00
Poste 1220	Indemnités en cas de retrait d'emploi dans l'intérêt du service (articles 41 et 50 du statut)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Article 122	Indemnités pour cessation anticipée de fonctions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Poste 1290	Crédit provisionnel	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Article 129	Crédit provisionnel	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CHAPITRE 12	FOCTIONNAIRES ET AGENTS TEMPORAIRES	148 005 241.00	-500 000.00	-1 330 000.00	146 175 241.00	0.00	0.00
Poste 1400	Autres agents	6 483 000.00	0.00	29 000.00	6 512 000.00	0.00	0.00
Poste 1404	Stages et échanges de personnel	2 892 000.00	0.00	-232 000.00	2 660 000.00	0.00	0.00
Poste 1405	Autres prestations externes	285 000.00	0.00	-70 000.00	215 000.00	69 990.12	0.00
Poste 1406	Prestations externes dans le domaine linguistique	632 000.00	0.00	171 000.00	803 000.00	119 378.91	0.00
Article 140	Autres agents et personnes externes	10 292 000.00	0.00	-102 000.00	10 190 000.00	189 369.03	0.00
Poste 1490	Crédit provisionnel	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Article 149	Crédit provisionnel	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CHAPITRE 14	AUTRES PERSONNELS ET PRESTATIONS EXTERNES	10 292 000.00	0.00	-102 000.00	10 190 000.00	189 369.03	0.00
Poste 1610	Frais divers de recrutement	75 000.00	0.00	0.00	75 000.00	1 000.00	0.00
Poste 1612	Perfectionnement professionnel	720 000.00	0.00	0.00	720 000.00	169 080.76	0.00
Article 161	Dépenses liées à la gestion du personnel	795 000.00	0.00	0.00	795 000.00	170 080.76	0.00
Poste 1620	Missions	2 641 800.00	0.00	0.00	2 641 800.00	263 000.00	0.00
Article 162	Missions	2 641 800.00	0.00	0.00	2 641 800.00	263 000.00	0.00
Poste 1630	Service social	25 000.00	0.00	0.00	25 000.00	6 000.00	0.00
Poste 1632	Relations sociales entre les membres du personnel et autres interventions sociales	78 000.00	0.00	0.00	78 000.00	0.00	0.00
Poste 1633	Diversité, inclusion, bien-être et attractivité du lieu de travail	20 000.00	0.00	0.00	20 000.00	3 803.57	0.00
Article 163	Intervention en faveur du personnel de l'institution	123 000.00	0.00	0.00	123 000.00	9 803.57	0.00
Poste 1650	Service médical	127 000.00	0.00	0.00	127 000.00	6 174.90	0.00
Poste 1652	Restaurants et cantines	150 000.00	0.00	32 000.00	182 000.00	135 450.52	0.00
Poste 1654	Centre polyvalent de l'enfance	1 580 000.00	0.00	120 000.00	1 700 000.00	107 476.04	0.00
Article 165	Activités concernant l'ensemble des personnes liées à l'institution	1 857 000.00	0.00	152 000.00	2 009 000.00	249 101.46	0.00
CHAPITRE 16	AUTRES DÉPENSES CONCERNANT LES PERSONNES LIÉES À L'INSTITUTION	5 416 800.00	0.00	152 000.00	5 568 800.00	691 985.79	0.00
TITRE 1	PERSONNES LIÉES À L'INSTITUTION	175 943 041.00	-500 000.00	-1 325 000.00	174 118 041.00	991 564.53	0.00

(euros)

Ligne budgétaire		Budget initial	Augmentations / réductions	Virements	Crédits de l'exercice	Reports de droit année <i>n</i> - 1	Reports par décision année <i>n</i> - 1
Poste 2000	Loyers	145 000.00	0.00	-30 000.00	115 000.00	0.00	
Poste 2007	Aménagement des locaux	311 100.00	0.00	270 000.00	581 100.00	1 187 527.88	602 000.00
Poste 2008	Études et assistance technique liées aux projets immobiliers	95 880.00	0.00	180 000.00	275 880.00	172 930.24	0.00
Article 200	Immeubles	551 980.00	0.00	420 000.00	971 980.00	1 360 458.12	602 000.00
Poste 2022	Nettoyage et entretien	2 115 000.00	0.00	896 674.00	3 011 674.00	798 876.14	0.00
Poste 2024	Consommations énergétiques	1 395 000.00	0.00	-240 000.00	1 155 000.00	315 702.96	0.00
Poste 2026	Sécurité et surveillance des immeubles	715 000.00	0.00	220 524.00	935 524.00	103 870.71	0.00
Poste 2028	Assurances	228 000.00	0.00	-91 530.00	136 470.00	158 122.34	0.00
Poste 2029	Autres dépenses afférentes aux immeubles	48 000.00	0.00	-668.00	47 332.00	16 669.10	0.00
Article 202	Frais afférents aux immeubles	4 501 000.00	0.00	785 000.00	5 286 000.00	1 393 241.25	0.00
CHAPITRE 20	IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES	5 052 980.00	0.00	1 205 000.00	6 257 980.00	2 753 699.37	602 000.00
Poste 2100	Achat, entretien et maintenance des équipements et des logiciels	2 775 000.00	0.00	573 694.00	3 348 694.00	1 352 573.81	0.00
Poste 2102	Prestations externes pour l'exploitation, la réalisation et la maintenance des logiciels et des systèmes	5 958 566.00	0.00	774 639.00	6 733 205.00	2 945 850.43	0.00
Poste 2103	Télécommunications	370 000.00	0.00	-81 333.00	288 667.00	30 015.78	0.00
Article 210	Équipements, frais d'exploitation et prestations afférentes à l'informatique et aux télécommunications	9 103 566.00	0.00	1 267 000.00	10 370 566.00	4 328 440.02	0.00
Poste 2120	Mobilier	130 000.00	0.00	30 000.00	160 000.00	86 604.88	0.00
Article 212	Mobilier	130 000.00	0.00	30 000.00	160 000.00	86 604.88	0.00
Poste 2140	Matériel et installations techniques	340 000.00	0.00	0.00	340 000.00	461 303.01	0.00
Article 214	Matériel et installations techniques	340 000.00	0.00	0.00	340 000.00	461 303.01	0.00
Poste 2160	Matériel de transport	453 000.00	0.00	-20 000.00	433 000.00	37 261.92	0.00
Article 216	Matériel de transport	453 000.00	0.00	-20 000.00	433 000.00	37 261.92	0.00
CHAPITRE 21	INFORMATIQUE, ÉQUIPEMENT ET MOBILIER: ACHAT, LOCATION ET MAINTENANCE	10 026 566.00	0.00	1 277 000.00	11 303 566.00	4 913 609.83	0.00
Poste 2300	Papeterie, fournitures de bureau et consommables divers	42 000.00	0.00	0.00	42 000.00	3 021.00	0.00
Article 230	Papeterie, fournitures de bureau et consommables divers	42 000.00	0.00	0.00	42 000.00	3 021.00	0.00
Poste 2310	Charges financières	10 000.00	0.00	0.00	10 000.00	600.00	0.00
Article 231	Charges financières	10 000.00	0.00	0.00	10 000.00	600.00	0.00
Poste 2320	Frais juridiques et dommages	100 000.00	0.00	-75 000.00	25 000.00	11 565.41	0.00
Article 232	Frais juridiques et dommages	100 000.00	0.00	-75 000.00	25 000.00	11 565.41	0.00
Poste 2360	Affranchissement	12 000.00	0.00	-2 500.00	9 500.00	2 895.28	0.00
Article 236	Affranchissement	12 000.00	0.00	-2 500.00	9 500.00	2 895.28	0.00
Poste 2380	Autres dépenses de fonctionnement administratif	474 300.00	0.00	26 000.00	500 300.00	136 026.90	0.00
Article 238	Autres dépenses de fonctionnement administratif	474 300.00	0.00	26 000.00	500 300.00	136 026.90	0.00
CHAPITRE 23	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT	638 300.00	0.00	-51 500.00	586 800.00	154 108.59	0.00
Poste 2520	Frais de représentation	119 000.00	0.00	0.00	119 000.00	11 236.35	0.00
Article 252	Frais de représentation	119 000.00	0.00	0.00	119 000.00	11 236.35	0.00
Poste 2540	Réunions, congrès et conférences	112 000.00	0.00	7 000.00	119 000.00	6 000.00	0.00
Article 254	Réunions, congrès et conférences	112 000.00	0.00	7 000.00	119 000.00	6 000.00	0.00
Poste 2560	Dépenses d'information et de participation aux manifestations publiques	18 000.00	0.00	7 500.00	25 500.00	7 014.00	0.00
Article 256	Dépenses d'information et de participation aux manifestations publiques	18 000.00	0.00	7 500.00	25 500.00	7 014.00	0.00
Poste 2570	Frais d'interprétation	200 000.00	0.00	-82 000.00	118 000.00	15 000.00	0.00
Article 257	Frais d'interprétation	200 000.00	0.00	-82 000.00	118 000.00	15 000.00	0.00
CHAPITRE 25	RÉUNIONS ET CONFÉRENCES	449 000.00	0.00	-67 500.00	381 500.00	39 250.35	0.00
Poste 2700	Consultations, études et enquêtes de caractère limité	469 000.00	0.00	-240 000.00	229 000.00	171 933.61	0.00
Article 270	Consultations, études et enquêtes de caractère limité	469 000.00	0.00	-240 000.00	229 000.00	171 933.61	0.00
Poste 2720	Dépenses de documentation, de bibliothèque et d'archivage	711 960.00	0.00	172 000.00	883 960.00	280 183.60	0.00
Article 272	Dépenses de documentation, de bibliothèque et d'archivage	711 960.00	0.00	172 000.00	883 960.00	280 183.60	0.00
Poste 2741	Publications de caractère général	425 000.00	0.00	-170 000.00	255 000.00	82 313.22	0.00
Article 274	Production et diffusion	425 000.00	0.00	-170 000.00	255 000.00	82 313.22	0.00
CHAPITRE 27	INFORMATION: ACQUISITION, ARCHIVAGE, PRODUCTION ET DIFFUSION	1 605 960.00	0.00	-238 000.00	1 367 960.00	534 430.43	0.00
TITRE 2	IMMEUBLES, MOBILIER, ÉQUIPEMENT ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT	17 772 806.00	0.00	2 125 000.00	19 897 806.00	8 395 098.57	602 000.00
10.0	Crédits provisionnels	800 000.00	0.00	-800 000.00	0.00	0.00	0.00
CHAPITRE 10 0	CRÉDITS PROVISIONNELS	800 000.00	0.00	-800 000.00	0.00	0.00	0.00
TITRE 10	AUTRES DÉPENSES	800 000.00	0.00	-800 000.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL		194 515 847.00	-500 000.00	0.00	194 015 847.00	9 386 663.10	602 000.00

ANNEXE IV

**UTILISATION DES CRÉDITS DE
L'EXERCICE**

(euros)

Ligne budgétaire	Crédits de l'exercice	Engagements	Paiements	Crédits disponibles	Reports de droit année n + 1	Reports sur décision	Crédits annulés
Poste 1000 Rémunérations et indemnités	11 141 000.00	11 026 604.03	11 026 604.03	0.00	0.00	0.00	114 395.97
Poste 1002 Droits liés à la prise de fonctions et à la cessation de fonctions	273 000.00	273 000.00	126 307.32	146 692.68	146 692.68	0.00	0.00
Article 100 Rémunération et autres droits	11 414 000.00	11 299 604.03	11 152 911.35	146 692.68	146 692.68	0.00	114 395.97
Poste 1020 Indemnités transitoires	435 000.00	387 402.00	387 402.00	0.00	0.00	0.00	47 598.00
Article 102 Indemnités transitoires	435 000.00	387 402.00	387 402.00	0.00	0.00	0.00	47 598.00
Poste 1040 Missions	260 000.00	246 894.52	216 894.52	30 000.00	30 000.00	0.00	13 105.48
Article 104 Missions	260 000.00	246 894.52	216 894.52	30 000.00	30 000.00	0.00	13 105.48
Poste 1060 Formation	75 000.00	52 885.99	44 701.40	8 184.59	8 184.59	0.00	22 114.01
Article 106 Formation	75 000.00	52 885.99	44 701.40	8 184.59	8 184.59	0.00	22 114.01
Poste 1090 Crédit provisionnel	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Article 109 Crédit provisionnel	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CHAPITRE 10 MEMBRES DE L'INSTITUTION	12 184 000.00	11 986 786.54	11 801 909.27	184 877.27	184 877.27	0.00	197 213.46
Poste 1200 Rémunérations et indemnités	145 123 000.00	143 395 641.74	143 395 641.74	0.00	0.00	0.00	1 727 358.26
Poste 1202 Heures supplémentaires rémunérées	213 000.00	205 087.45	205 087.45	0.00	0.00	0.00	7 912.55
Poste 1204 Droits liés à la prise de fonctions, aux mutations et à la cessation de fonctions	839 241.00	818 138.41	818 138.41	0.00	0.00	0.00	21 102.59
Article 120 Rémunérations et autres droits	146 175 241.00	144 418 867.60	144 418 867.60	0.00	0.00	0.00	1 756 373.40
Poste 1220 Indemnités en cas de retrait d'emploi dans l'intérêt du service (articles 41 et 50 du statut)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Article 122 Indemnités pour cessation anticipée de fonctions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Poste 1290 Crédit provisionnel	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Article 129 Crédit provisionnel	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CHAPITRE 12 FONCTIONNAIRES ET AGENTS TEMPORAIRES	146 175 241.00	144 418 867.60	144 418 867.60	0.00	0.00	0.00	1 756 373.40
Poste 1400 Autres agents	6 512 000.00	6 125 361.45	6 125 361.45	0.00	0.00	0.00	386 638.55
Poste 1404 Stages et échanges de personnel	2 660 000.00	2 479 136.65	2 479 136.65	0.00	0.00	0.00	180 863.35
Poste 1405 Autres prestations externes	215 000.00	194 641.29	174 620.25	20 021.04	20 021.04	0.00	20 358.71
Poste 1406 Prestations externes dans le domaine linguistique	803 000.00	795 667.78	656 198.22	139 469.56	139 469.56	0.00	7 332.22
Article 140 Autres agents et personnes externes	10 190 000.00	9 594 807.17	9 435 316.57	159 490.60	159 490.60	0.00	595 192.83
Poste 1490 Crédit provisionnel	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Article 149 Crédit provisionnel	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CHAPITRE 14 AUTRES PERSONNELS ET PRESTATIONS EXTERNES	10 190 000.00	9 594 807.17	9 435 316.57	159 490.60	159 490.60	0.00	595 192.83
Poste 1610 Frais divers de recrutement	75 000.00	44 525.34	31 605.32	12 920.02	12 920.02	0.00	30 474.66
Poste 1612 Perfectionnement professionnel	720 000.00	692 460.45	524 033.26	168 427.19	168 427.19	0.00	27 539.55
Article 161 Dépenses liées à la gestion du personnel	795 000.00	736 985.79	555 638.58	181 347.21	181 347.21	0.00	58 014.21
Poste 1620 Missions	2 641 800.00	2 428 694.03	2 163 755.33	264 938.70	264 938.70	0.00	213 105.97
Article 162 Missions	2 641 800.00	2 428 694.03	2 163 755.33	264 938.70	264 938.70	0.00	213 105.97
Poste 1630 Service social	25 000.00	5 000.00	0.00	5 000.00	5 000.00	0.00	20 000.00
Poste 1632 Relations sociales entre les membres du personnel et autres interventions sociales	78 000.00	76 187.10	76 187.10	0.00	0.00	0.00	1 812.90
Poste 1633 Diversité, inclusion, bien-être et attractivité du lieu de travail	20 000.00	19 071.15	17 896.27	1 174.88	1 174.88	0.00	928.85
Article 163 Intervention en faveur du personnel de l'institution	123 000.00	100 258.25	94 083.37	6 174.88	6 174.88	0.00	22 741.75
Poste 1650 Service médical	127 000.00	110 830.32	99 390.37	11 439.95	11 439.95	0.00	16 169.68
Poste 1652 Restaurants et cantines	182 000.00	181 735.76	140 700.42	41 035.34	41 035.34	0.00	264.24
Poste 1654 Centre polyvalent de l'enfance	1 700 000.00	1 700 000.00	1 569 911.70	130 088.30	130 088.30	0.00	0.00
Article 165 Activités concernant l'ensemble des personnes liées à l'institution	2 009 000.00	1 992 566.08	1 810 002.49	182 563.59	182 563.59	0.00	16 433.92
CHAPITRE 16 AUTRES DÉPENSES CONCERNANT LES PERSONNES LIÉES À L'INSTITUTION	5 568 800.00	5 258 504.15	4 623 479.77	635 024.38	635 024.38	0.00	310 295.85
TITRE 1 PERSONNES LIÉES À L'INSTITUTION	174 118 041.00	171 258 965.46	170 279 573.21	979 392.25	979 392.25	0.00	2 859 075.54

(euros)

Ligne budgétaire		Crédits de l'exercice	Engagements	Paiements	Crédits disponibles	Reports de droit année n + 1	Reports sur décision	Crédits annulés
Poste 2000	Loyers	115 000.00	107 711.85	107 711.85	0.00	0.00	0.00	7 288.15
Poste 2007	Aménagement des locaux	581 100.00	581 068.72	58 188.85	522 879.87	522 879.87	0.00	31.28
Poste 2008	Études et assistance technique liées aux projets immobiliers	275 880.00	261 709.46	49 046.20	212 663.26	212 663.26	0.00	14 170.54
Article 200	Immeubles	971 980.00	950 490.03	214 946.90	735 543.13	735 543.13	0.00	21 489.97
Poste 2022	Nettoyage et entretien	3 011 674.00	3 010 588.96	1 494 398.35	1 516 190.61	1 516 190.61	0.00	1 085.04
Poste 2024	Consommations énergétiques	1 155 000.00	1 155 000.00	581 908.29	573 091.71	573 091.71	0.00	0.00
Poste 2026	Sécurité et surveillance des immeubles	935 524.00	931 652.73	518 799.09	412 853.64	412 853.64	0.00	3 871.27
Poste 2028	Assurances	136 470.00	136 469.85	117 237.77	19 232.08	19 232.08	0.00	0.15
Poste 2029	Autres dépenses afférentes aux immeubles	47 332.00	47 331.43	31 570.90	15 760.53	15 760.53	0.00	0.57
Article 202	Frais afférents aux immeubles	5 286 000.00	5 281 042.97	2 743 914.40	2 537 128.57	2 537 128.57	0.00	4 957.03
CHAPITRE 20	IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES	6 257 980.00	6 231 533.00	2 958 861.30	3 272 671.70	3 272 671.70	0.00	26 447.00
Poste 2100	Achat, entretien et maintenance des équipements et des logiciels	3 348 694.00	3 348 693.24	2 156 402.07	1 192 291.17	1 192 291.17	0.00	0.76
Poste 2102	Prestations externes pour l'exploitation, la réalisation et la maintenance des logiciels et des systèmes	6 733 205.00	6 733 205.00	3 657 430.31	3 075 774.69	3 075 774.69	0.00	0.00
Poste 2103	Télécommunications	288 667.00	288 666.85	241 374.04	47 292.81	47 292.81	0.00	0.15
Article 210	Équipements, frais d'exploitation et prestations afférentes à l'informatique et aux télécommunications	10 370 566.00	10 370 565.09	6 055 206.42	4 315 358.67	4 315 358.67	0.00	0.91
Poste 2120	Mobilier	160 000.00	159 984.92	82 483.23	77 501.69	77 501.69	0.00	15.08
Article 212	Mobilier	160 000.00	159 984.92	82 483.23	77 501.69	77 501.69	0.00	15.08
Poste 2140	Matériel et installations techniques	340 000.00	340 000.00	180 424.30	159 575.70	159 575.70	0.00	0.00
Article 214	Matériel et installations techniques	340 000.00	340 000.00	180 424.30	159 575.70	159 575.70	0.00	0.00
Poste 2160	Matériel de transport	433 000.00	414 115.93	402 341.05	11 774.88	11 774.88	0.00	18 884.07
Article 216	Matériel de transport	433 000.00	414 115.93	402 341.05	11 774.88	11 774.88	0.00	18 884.07
CHAPITRE 21	INFORMATIQUE, ÉQUIPEMENT ET MOBILIER: ACHAT, LOCATION ET MAINTENANCE	11 303 566.00	11 284 665.94	6 720 455.00	4 564 210.94	4 564 210.94	0.00	18 900.06
Poste 2300	Papeterie, fournitures de bureau et consommables divers	42 000.00	41 999.81	34 860.62	7 139.19	7 139.19	0.00	0.19
Article 230	Papeterie, fournitures de bureau et consommables divers	42 000.00	41 999.81	34 860.62	7 139.19	7 139.19	0.00	0.19
Poste 2310	Charges financières	10 000.00	7 039.30	6 439.30	600.00	600.00	0.00	2 960.70
Article 231	Charges financières	10 000.00	7 039.30	6 439.30	600.00	600.00	0.00	2 960.70
Poste 2320	Frais juridiques et dommages	25 000.00	15 899.78	6 633.05	9 266.73	9 266.73	0.00	9 100.22
Article 232	Frais juridiques et dommages	25 000.00	15 899.78	6 633.05	9 266.73	9 266.73	0.00	9 100.22
Poste 2360	Affranchissement	9 500.00	5 129.98	2 929.98	2 200.00	2 200.00	0.00	4 370.02
Article 236	Affranchissement	9 500.00	5 129.98	2 929.98	2 200.00	2 200.00	0.00	4 370.02
Poste 2380	Autres dépenses de fonctionnement administratif	500 300.00	461 122.75	291 038.40	170 084.35	170 084.35	0.00	39 177.25
Article 238	Autres dépenses de fonctionnement administratif	500 300.00	461 122.75	291 038.40	170 084.35	170 084.35	0.00	39 177.25
CHAPITRE 23	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT	586 800.00	531 191.62	341 901.35	189 290.27	189 290.27	0.00	55 608.38
Poste 2520	Frais de représentation	119 000.00	41 900.04	35 000.57	6 899.47	6 899.47	0.00	77 099.96
Article 252	Frais de représentation	119 000.00	41 900.04	35 000.57	6 899.47	6 899.47	0.00	77 099.96
Poste 2540	Réunions, congrès et conférences	119 000.00	106 539.74	97 599.93	8 939.81	8 939.81	0.00	12 460.26
Article 254	Réunions, congrès et conférences	119 000.00	106 539.74	97 599.93	8 939.81	8 939.81	0.00	12 460.26
Poste 2560	Dépenses d'information et de participation aux manifestations publiques	25 500.00	25 473.19	11 818.19	13 655.00	13 655.00	0.00	26.81
Article 256	Dépenses d'information et de participation aux manifestations publiques	25 500.00	25 473.19	11 818.19	13 655.00	13 655.00	0.00	26.81
Poste 2570	Frais d'interprétation	118 000.00	40 000.00	15 000.00	25 000.00	25 000.00	0.00	78 000.00
Article 257	Frais d'interprétation	118 000.00	40 000.00	15 000.00	25 000.00	25 000.00	0.00	78 000.00
CHAPITRE 25	RÉUNIONS ET CONFÉRENCES	381 500.00	213 912.97	159 418.69	54 494.28	54 494.28	0.00	167 587.03
Poste 2700	Consultations, études et enquêtes de caractère limité	229 000.00	206 843.74	16 069.74	190 774.00	190 774.00	0.00	22 156.26
Article 270	Consultations, études et enquêtes de caractère limité	229 000.00	206 843.74	16 069.74	190 774.00	190 774.00	0.00	22 156.26
Poste 2720	Dépenses de documentation, de bibliothèque et d'archivage	883 960.00	883 960.00	504 622.12	379 337.88	379 337.88	0.00	0.00
Article 272	Dépenses de documentation, de bibliothèque et d'archivage	883 960.00	883 960.00	504 622.12	379 337.88	379 337.88	0.00	0.00
Poste 2741	Publications de caractère général	255 000.00	225 380.10	162 552.12	62 827.98	62 827.98	0.00	29 619.90
Article 274	Production et diffusion	255 000.00	225 380.10	162 552.12	62 827.98	62 827.98	0.00	29 619.90
CHAPITRE 27	INFORMATION: ACQUISITION, ARCHIVAGE, PRODUCTION ET DIFFUSION	1 367 960.00	1 316 183.84	683 243.98	632 939.86	632 939.86	0.00	51 776.16
TITRE 2	IMMEUBLES, MOBILIER, ÉQUIPEMENT ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT	19 897 806.00	19 577 487.37	10 863 880.32	8 713 607.05	8 713 607.05	0.00	320 318.63
10.0	Crédits provisionnels	0.00	0.00	0.00				
CHAPITRE 10 0	CRÉDITS PROVISIONNELS	0.00	0.00	0.00				
TITRE 10	AUTRES DÉPENSES	0.00	0.00	0.00				
TOTAL		194 015 847.00	190 836 452.83	181 143 453.53	9 692 999.30	9 692 999.30	0.00	3 179 394.17

ANNEXE V

**UTILISATION DES CRÉDITS
REPORTÉS DE L'EXERCICE 2024**

(euros)

		CRÉDITS REPORTÉS DE DROIT		
Ligne budgétaire		Crédits reportés de droit	Paielements sur les crédits reportés de droit	Crédits annulés
Poste 1002	Droits liés à la prise de fonctions et à la cessation de fonctions	75 000.00	13 003.28	61 996.72
Article 100	Rémunération et autres droits	75 000.00	13 003.28	61 996.72
Poste 1040	Missions	22 000.00	14 195.81	7 804.19
Article 104	Missions	22 000.00	14 195.81	7 804.19
Poste 1060	Formation	13 209.71	6 508.44	6 701.27
Article 106	Formation	13 209.71	6 508.44	6 701.27
CHAPITRE 10	MEMBRES DE L'INSTITUTION	110 209.71	33 707.53	76 502.18
CHAPITRE 12	FONCTIONNAIRES ET AGENTS TEMPORAIRES	0.00	0.00	0.00
Poste 1405	Autres prestations externes	69 990.12	14 680.80	55 309.32
Poste 1406	Prestations externes dans le domaine linguistique	119 378.91	75 265.13	44 113.78
Article 140	Autres agents et personnes externes	189 369.03	89 945.93	99 423.10
CHAPITRE 14	AUTRES PERSONNELS ET PRESTATIONS EXTERNES	189 369.03	89 945.93	99 423.10
Poste 1610	Frais divers de recrutement	1 000.00	175.83	824.17
Poste 1612	Perfectionnement professionnel	169 080.76	118 800.43	50 280.33
Article 161	Dépenses liées à la gestion du personnel	170 080.76	118 976.26	51 104.50
Poste 1620	Missions	263 000.00	249 835.98	13 164.02
Article 162	Missions	263 000.00	249 835.98	13 164.02
Poste 1630	Service social	6 000.00	4 901.00	1 099.00
Poste 1633	Diversité, inclusion, bien-être et attractivité du lieu de travail	3 803.57	3 751.89	51.68
Article 163	Intervention en faveur du personnel de l'institution	9 803.57	8 652.89	1 150.68
Poste 1650	Service médical	6 174.90	5 191.70	983.20
Poste 1652	Restaurants et cantines	135 450.52	133 418.82	2 031.70
Poste 1654	Centre polyvalent de l'enfance	107 476.04	107 476.04	0.00
Article 165	Activités concernant l'ensemble des personnes liées à l'institution	249 101.46	246 086.56	3 014.90
CHAPITRE 16	AUTRES DÉPENSES CONCERNANT LES PERSONNES LIÉES À L'INSTITUTION	691 985.79	623 551.69	68 434.10
TITRE 1	PERSONNES LIÉES À L'INSTITUTION	991 564.53	747 205.15	244 359.38
Poste 2007	Aménagement des locaux	1 187 527.88	1 123 661.50	63 866.38
Poste 2008	Études et assistance technique liées aux projets immobiliers	172 930.24	165 586.25	7 343.99
Article 200	Immeubles	1 360 458.12	1 289 247.75	71 210.37
Poste 2022	Nettoyage et entretien	798 876.14	742 719.72	56 156.42
Poste 2024	Consommations énergétiques	315 702.96	315 702.96	0.00
Poste 2026	Sécurité et surveillance des immeubles	103 870.71	103 283.82	586.89
Poste 2028	Assurances	158 122.34	154 308.46	3 813.88
Poste 2029	Autres dépenses afférentes aux immeubles	16 669.10	14 940.37	1 728.73
Article 202	Frais afférents aux immeubles	1 393 241.25	1 330 955.33	62 285.92
CHAPITRE 20	IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES	2 753 699.37	2 620 203.08	133 496.29
Poste 2100	Achat, entretien et maintenance des équipements et des logiciels	1 352 573.81	1 347 652.21	4 921.60
Poste 2102	Prestations externes pour l'exploitation, la réalisation et la maintenance des logiciels et des systèmes	2 945 850.43	2 868 626.50	77 223.93
Poste 2103	Télécommunications	30 015.78	27 080.39	2 935.39
Article 210	Équipements, frais d'exploitation et prestations afférentes à l'informatique	4 328 440.02	4 243 359.10	85 080.92
Poste 2120	Mobilier	86 604.88	86 604.88	0.00
Article 212	Mobilier	86 604.88	86 604.88	0.00
Poste 2140	Matériel et installations techniques	461 303.01	461 167.15	135.86
Article 214	Matériel et installations techniques	461 303.01	461 167.15	135.86
Poste 2160	Matériel de transport	37 261.92	22 636.97	14 624.95
Article 216	Matériel de transport	37 261.92	22 636.97	14 624.95
CHAPITRE 21	INFORMATIQUE, ÉQUIPEMENT ET MOBILIER: ACHAT, LOCATION ET MAINTENANCE	4 913 609.83	4 813 768.10	99 841.73
Poste 2300	Papeterie, fournitures de bureau et consommables divers	3 021.00	2 845.51	175.49
Article 230	Papeterie, fournitures de bureau et consommables divers	3 021.00	2 845.51	175.49
Poste 2310	Charges financières	600.00	469.30	130.70
Article 231	Charges financières	600.00	469.30	130.70
Poste 2320	Frais juridiques et dommages	11 565.41	6 066.51	5 498.90
Article 232	Frais juridiques et dommages	11 565.41	6 066.51	5 498.90
Poste 2360	Affranchissement	2 895.28	1 899.60	995.68
Article 236	Affranchissement	2 895.28	1 899.60	995.68
Poste 2380	Autres dépenses de fonctionnement administratif	136 026.90	119 380.70	16 646.20
Article 238	Autres dépenses de fonctionnement administratif	136 026.90	119 380.70	16 646.20
CHAPITRE 23	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT	154 108.59	130 661.62	23 446.97
Poste 2520	Frais de représentation	11 236.35	7 736.79	3 499.56
Article 252	Frais de représentation	11 236.35	7 736.79	3 499.56
Poste 2540	Réunions, congrès et conférences	6 000.00	2 906.95	3 093.05
Article 254	Réunions, congrès et conférences	6 000.00	2 906.95	3 093.05
Poste 2560	Dépenses d'information et de participation aux manifestations publiques	7 014.00	7 014.00	0.00
Article 256	Dépenses d'information et de participation aux manifestations publiques	7 014.00	7 014.00	0.00
Poste 2570	Frais d'interprétation	15 000.00	11 700.00	3 300.00
Article 257	Frais d'interprétation	15 000.00	11 700.00	3 300.00
CHAPITRE 25	RÉUNIONS ET CONFÉRENCES	39 250.35	29 357.74	9 892.61
Poste 2700	Consultations, études et enquêtes de caractère limité	171 933.61	167 358.90	4 574.71
Article 270	Consultations, études et enquêtes de caractère limité	171 933.61	167 358.90	4 574.71
Poste 2720	Dépenses de documentation, de bibliothèque et d'archivage	280 183.60	278 179.77	2 003.83
Article 272	Dépenses de documentation, de bibliothèque et d'archivage	280 183.60	278 179.77	2 003.83
Poste 2741	Publications de caractère général	82 313.22	54 351.11	27 962.11
Article 274	Production et diffusion	82 313.22	54 351.11	27 962.11
CHAPITRE 27	INFORMATION: ACQUISITION, ARCHIVAGE, PRODUCTION ET DIFFUSION	534 430.43	499 889.78	34 540.65
TITRE 2	IMMEUBLES, MOBILIER, ÉQUIPEMENT ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT	8 395 098.57	8 093 880.32	301 218.25
TOTAL		9 386 663.10	8 841 085.47	545 577.63

(euros)

Ligne budgétaire		REPORTS PAR DECISION 2024				
		Crédits reportés par décision	Engagements sur les crédits reportés par décision	Paielements sur les crédits reportés par décision	Crédits annulés	Crédits reportés à 2026
Poste 2007	Aménagement des locaux	602 000.00	602 000.00	0.00	0.00	602 000.00
Article 200	Immeubles	602 000.00	602 000.00	0.00	0.00	602 000.00
CHAPITRE 20	IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES	602 000.00	602 000.00	0.00	0.00	602 000.00
TOTAL		602 000.00	602 000.00	0.00	0.00	602 000.00

(euros)

		REPORTS PAR DÉCISION 2023				
Ligne budgétaire		Crédits reportés par décision	Engagements sur les crédits reportés par décision en 2024	Crédits reportés à 2025	Paielements sur les crédits reportés par décision en 2025	Crédits annulés
Poste 2007	Aménagement des locaux	203 000.00	203 000.00	203 000.00	203 000.00	0.00
Article 200	Immeubles	203 000.00	203 000.00	203 000.00	203 000.00	0.00
CHAPITRE 20	IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES	203 000.00	203 000.00	203 000.00	203 000.00	0.00
TOTAL		203 000.00	203 000.00	203 000.00	203 000.00	0.00